Vous avez le Baccalauréat ?

Devenez CONTRÔLEUR des douanes et droits indirects !

En tant que contrôleur des douanes et droits indirects, vous pouvez exercer vos fonctions dans l'une des deux branches d'activité de la douane, ce qui vous offre des possibilités de parcours professionnels variés et évolutifs.

■ **Dans la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale, vous pouvez être :**

- **vérificateur des marchandises,** c'est-à-dire chargé du contrôle de l'application des droits et taxes, ainsi que des formalités douanières auxquelles sont soumises les marchandises importées ou exportées ;
- **enquêteur** au sein d'une équipe, en charge de la vérification et du contrôle en entreprises et sur documents, des opérations effectuées par les sociétés ;
- **informaticien,** après obtention de la qualification de programmeur ou de pupitreur ;
- **rédacteur** spécialisé à la direction générale ou dans les directions interrégionales des douanes.

■ **Dans la branche de la surveillance,** vous pouvez être affecté dans une brigade et tenu au port de l'uniforme et d'une arme de service. En tant que chef d'équipe ou bien chef d'unité, vous contrôlerez les voyageurs, leurs bagages, les marchandises en mouvement, et les moyens de transport aux points de passage autoroutiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires des frontières extérieures à l'Union européenne, et sur tout point du territoire national. Vous pourrez occuper, sous certaines conditions (obtention d'une qualification), des emplois spécialisés (maître de chien, motocycliste, chef mécanicien d'une vedette garde-côtes, ou dans une brigade aérienne, marin des douanes)

NOTA : De par la nature même de leurs fonctions, les agents de la branche surveillance sont astreints à une grande disponibilité. Ils exercent des permanences de nuit, les samedi, dimanche et jours fériés.
Une bonne condition physique est nécessaire à l'accomplissement de ces fonctions actives et de terrain.

Les perspectives d'évolution sont diversifiées au sein de l'administration des douanes. Vous pourrez accéder au grade d'inspecteur, lequel ouvre l'accès au cadre supérieur, par concours ou par promotion au mérite.

Vous percevrez, en chiffres bruts annuels*, dès l'affectation en sortie d'école **24 230 €** dans la branche des opérations commerciales, ou **25 200 €** dans la branche de la surveillance (primes incluses).

Pour faire acte de candidature au concours externe de contrôleur stagiaire des douanes, vous devez obligatoirement remplir l'ensemble des conditions ci-après :

- être français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen ;
- jouir de l'intégralité de vos droits civiques et être en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- les mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire doivent être compatibles avec l'exercice des fonctions ;

* base année 2010 (chiffres indicatifs)

- être titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement de second degré ou d'un diplôme équivalent ou bien justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans à temps plein dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui exercé par un contrôleur des douanes (Cf. nomenclature PCS-ESE 2003 de l'INSEE).
  A noter que ces conditions de diplômes ou d'expérience professionnelle ne sont pas opposables aux mères et pères d'au moins trois enfants, ainsi qu'aux sportifs de haut niveau (reconnus par le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports) ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

NOTA : les candidats du concours de la branche surveillance doivent avoir été déclarés aptes au service actif par un médecin agréé.

BON À SAVOIR : la limite d'âge, précédemment fixée à 45 ans, a été supprimée.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR DES DOUANES

Branche des **opérations commerciales** et de **l'administration générale**

Une épreuve écrite de pré-d'admissibilité qui consiste en un questionnaire à choix multiple destiné à vérifier vos connaissances en matière de connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique.
Durée 1h30, coefficient 2

Deux épreuves écrites obligatoires d'admissibilité

■ Epreuve 1 - Durée 3h - Coefficient 4
Résumé de texte portant sur des questions économiques et sociales du monde contemporain, et réponse à des questions en lien avec le texte.

■ Epreuve 2 - 6 options au choix (à spécifier sur la demande d'admission à concourir) - **Durée 3h - Coefficient 4**

- résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques
- résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés de géographie économique
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie
- informatique durée 5h

■ Epreuve 3 (facultative) - Durée 1h30 - Coefficient 1
Langues étrangères *(à spécifier sur la demande d'admission à concourir)*
Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois, d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

Deux épreuves orales obligatoires d'admission

■ Epreuve 1 - Durée 25 min - Coefficient 8
Épreuve d'entretien avec le jury. Cet entretien est destiné à apprécier, notamment, les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au ministère. L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat fournira en amont une fiche de présentation de celui-ci.

NOTA : En cas de choix de l'option informatique en épreuve 2 d'admissibilité (cf. supra), l'épreuve se compose comme suit :
- épreuve d'entretien avec le jury. Cet entretien est destiné à apprécier, notamment, les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au ministère. L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat fournira en amont une fiche de présentation de celui-ci. **(durée : 25 minutes ; coefficient : 6)** ;
- pour les candidats souhaitant obtenir la qualification de programmeur : interrogation portant sur le programme relatif à la vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur publié en annexe à l'arrêté du 10 juin 1982 susvisé **(durée : 30 minutes ; coefficient : 2)** ;
- pour les candidats souhaitant obtenir la qualification de pupitreur : interrogation portant sur le programme relatif à la vérification d'aptitude aux fonctions de pupitreur publié en annexe à l'arrêté du 10 juin 1982 susvisé **(durée : 30 minutes ; coefficient : 2)**.

■ Epreuve 2 - Durée 15 min sans préparation - Coefficient 2
Interrogation de langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue. Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, ou russe. Toutefois, cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR DES DOUANES

Branche de **la surveillance**

Une épreuve écrite de pré-d'admissibilité - **Durée 1h30, coefficient 2** qui consiste en un questionnaire à choix multiple destiné à vérifier vos connaissances en matière de connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique.

Deux épreuves écrites obligatoires d'admissibilité

Epreuve 1 - Durée 3h - Coefficient 4

Résumé de texte portant sur des questions économiques et sociales du monde contemporain, et réponse à des questions en lien avec le texte.

Epreuve 2 - 6 options au choix *(à spécifier sur la demande d'admission à concourir)* - **Durée 3h - Coefficient 4**

- résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques
- résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés de géographie économique
- composition sur un ou plusieurs sujets donnés de navigation maritime

Epreuve 3 (facultative) - Durée 1h 30 - Coefficient 1

Langues étrangères *(à spécifier sur la demande d'admission à concourir)*
Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois, d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

Trois épreuves orales obligatoires d'admission

Epreuve 1 - Durée 25 min - Coefficient 8

Épreuve d'entretien avec le jury. Cet entretien est destiné à apprécier, notamment, les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au ministère. L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat fournira en amont une fiche de présentation de celui-ci.

Epreuve 2 - Durée 15 min sans préparation - Coefficient 2

Interrogation de langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue. Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol ou russe. Toutefois, cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3.

Epreuve 3 - Coefficient 1 - Épreuves sportives (course à pied – sprint et demi-fond- saut en hauteur)

Dès l'ouverture officielle de la compétition, vous pouvez vous inscrire :

- *via* le site Internet de la douane **www.douane.gouv.fr**, rubrique « Ses métiers et concours » ;
- auprès de la direction interrégionale des douanes de votre domicile, en y déposant votre demande d'admission à concourir.

Vous pourrez également trouver des renseignements complémentaires en vous connectant au site ministériel : **www11.minefi.gouv.fr/metiers-concours/**

Après votre réussite au concours

Vous serez nommé contrôleur stagiaire et vous suivrez à ce titre un stage d'un an, qui se décompose en deux périodes distinctes :

- **Un cycle d'enseignement professionnel** de 6 mois se tenant, soit à l'Ecole nationale des douanes de Rouen si vous êtes lauréat du concours de la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale, soit à l'Ecole nationale des brigades des douanes de La Rochelle si vous êtes lauréat du concours de la surveillance.
  NOTA : dès votre entrée dans l'établissement de La Rochelle, vous serez astreint au port de l'uniforme ;

- **Une période de formation pratique** dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects de 6 mois. Le lieu géographique du stage dépendra de votre classement à l'issue du cycle d'enseignement professionnel et des besoins de l'administration.

A l'issue de votre année de stage, et sous la condition d'avoir satisfait aux divers contrôles des connaissances prévus durant cette période, vous serez titularisé et affecté dans un service en tant que contrôleur des douanes et droits indirects de deuxième classe.